



RÉGIE DU
SDDEA

Fiche de poste

Directeur de la programmation et de la maîtrise d'œuvre

Prénom NOM

Créée le : 08/04/2024

Mise à jour le : 26/06/2024

Référence : DIR12

Documents associés :

- Organigramme
- Contrat de travail

Filière : Technique

1. Finalité du poste

L'agent a pour mission de piloter et consolider la direction de la programmation et de la maîtrise d'œuvre (DPMO) interne qui se voit confiée la conduite des grands investissements de la Régie du SDDEA en matière d'eau potable et d'assainissement collectif.

Le portefeuille d'opérations piloté par la direction est actuellement autour de 10 à 15 millions d'euros/an. Les affaires sont apportées par les autres directions. Le plus gros volume de travaux est à venir à l'issue des schémas directeurs d'alimentation en eau potable (SDAEP) portés sur l'ensemble du périmètre de compétence de la Régie, dont le premier vient d'aboutir à un scénario s'élevant à près de 80 millions d'euros d'investissement. Ces SDAEP conduisant à une restructuration profonde de réseau d'alimentation en eau potable, les montants financiers à venir seront donc sans commune mesure avec l'activité actuelle. En parallèle, ce sont les diagnostics périodiques des services d'assainissement collectif qui vont fournir une programmation de travaux dont la mesure n'est pas encore connue.

La Régie vient également de se doter d'un marché de maîtrise d'œuvre extérieure et la direction de la programmation et de la maîtrise d'œuvre assurera les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pilotage de ces maitres d'œuvre extérieurs.

La direction de la programmation et de la maîtrise d'œuvre (DPMO) est donc chargée de la mise en œuvre des programmations issues des schémas directeurs :

- Maîtrise d'œuvre de premier niveau pour précision des avant projets ;
- Portage de la maîtrise d'œuvre le cas échéant ;
- Passation des marchés d'études préalables, de maîtrise d'œuvre le cas échéant et travaux ;
- Précision des plans de financement et échanges réguliers avec les financeurs en application des contractualisations en vigueur ;
- Proposition de phasage opérationnel traduit qui se traduira en plan pluriannuel d'investissement ;
- Suivi du projet, ajustements et reporting.

2. Activités

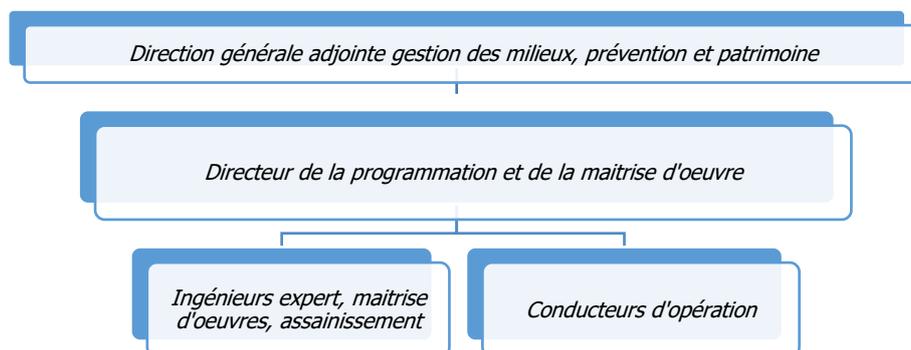
- **Management du service (60%) :**
 - Organiser les moyens au service de la conduite des projets affectés à la DPMO ;
 - Développer les méthodes de gestion de grands projets intégrant le pilotage technique, l'animation et la planification globale ;
 - Organiser l'équipe et accompagner le développement des compétences : évaluation, plan de formation ;
 - Appuyer techniquement les agents : apporter une expertise technique et veiller à la bonne réalisation des études de conception, en prenant en compte les besoins du maître d'ouvrage, les contraintes d'exploitation et l'optimum technico-économique, pour fournir aux élus et aux directeurs territoriaux des éléments d'aide à la décision argumentés ;
 - Accompagner les agents sur les aspects administratifs et les relations avec les prestataires et entreprises en cas de difficultés de chantier ;
 - Harmoniser les pratiques d'établissement des marchés publics ;
 - S'assurer du respect des procédures ;
 - Animer les échanges avec les services de l'Etat quant au cadre réglementaire des projets mis en œuvre ;
 - Assurer le suivi de la revue de projet : amélioration de l'outil de suivi, développement d'indicateurs pertinents, communication interne, conduite des réunions internes deux fois par an, production de documents de synthèse annuels à destination des élus et en particulier du conseil d'administration, etc ;
 - Consolider le suivi financier des activités du service, en assurer l'équilibre et contribuer à la détermination des tarifs liés aux activités ;
 - Piloter les marchés de services servant à la conduite des opérations de maîtrise d'œuvre.

- **Développement des méthodes et bonnes pratiques de maîtrise d'œuvre (25%) :**
 - Animer un groupe de travail interne au SDDEA et à la Régie pour la formation et l'harmonisation des bonnes pratiques et méthodes de maîtrise d'œuvre sur les cinq compétences portées par le SDDEA et la Régie ;
 - Formaliser des process ;
 - Rédiger / contrôler et harmoniser les documents émis par la DPMO ;
 - Assurer une veille technique et juridique en rapport avec les activités de sa Direction ;
 - Piloter la mise en place d'un tableau d'analyse des prix des marchés (ratios de prix).

- **Participer aux démarches transversales du SDDEA et de sa Régie (15 %) :**
 - Participer activement à la mise en place de la démarche PGSSE et contribuer à sa mise en œuvre ;
 - Contribuer à l'animation de la Stratégie 2100, stratégie d'adaptation au changement climatique ;
 - Contribuer à la vie du comité de direction élargi.

Cette liste n'est pas exhaustive, toute autre activité liée à l'évolution de la fonction et/ou aux compétences de l'agent, peut venir la compléter.

3. Positionnement dans la structure



Les liens hiérarchiques peuvent évoluer en fonction des missions et de l'évolution de la structure.

4. Lieux d'intervention

Sur l'ensemble des secteurs sur lesquels les missions sont exercées par le SDDEA et de sa Régie.

5. Principaux partenaires

Internes :

- L'ensemble des agents du SDDEA et sa Régie
- Il a des interactions fortes avec d'autres directions et services :
- Au sein de la DGA GMPP :
 - Avec la direction du patrimoine sur l'intégration des orientations des schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement, ainsi que des préconisations pour une bonne gestion patrimoniale ;
 - Avec la direction gestion des milieux et prévention sur l'harmonisation des pratiques de maîtrise d'œuvre et l'appui aux équipes, sur les orientations inhérentes à la compétence GeMAPI et l'intégration des enjeux plus généraux sur la ressource en eau superficielle et les zones humides.
 - Avec la DGA territoires, expertise et moyens :
 - Avec les différentes directions territoriales, en charge de la maîtrise d'ouvrage en lien direct avec les élus locaux sur la préparation budgétaire et la programmation investissements, de l'exploitation en régie des services d'eau potable, et d'assainissement non collectif, et de travaux de réparation ou de renouvellement des réseaux, des branchements et des équipements électromécaniques en propre et le service méthode et coordination des agences ;
 - Avec la direction industrielle, en charge de l'exploitation du service d'assainissement collectif, des recherches de fuites et de la maintenance préventive et curative des installations de pompage et de télésurveillance.
 - Avec les DGA et directions supports, en particulier sur le pilotage financier des opérations et les procédures de marché public.

Externes :

- Elus locaux ;
- Services de l'Etat dont Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN), Direction Départementale des Territoires (DDT), Agence Régionale de Santé (ARS) ;
- Région Grand Est et Conseil départemental ;
- Bureaux d'études, entreprises spécialisées.

Cette liste n'est pas exhaustive, toute autre activité liée à l'évolution de la fonction et/ou aux compétences de l'agent, peut venir la compléter.

6. Marge d'autonomie

- Il dispose d'un devoir de réserve ;
- Il dispose d'une autonomie dans la réalisation des missions courantes ;
- Il hiérarchise les projets à mettre en œuvre et les étapes clés ;
- Il informe régulièrement, et alerte si nécessaire, sa hiérarchie.

7. Compétences

Savoirs :

- Maîtrise en conception et suivi d'exécution des ouvrages d'eau potable (réservoirs, unité de traitement, station de reprise ou de surpression, réseaux), d'assainissement eaux usées (réseaux, poste de pompage, station d'épuration) ;
- Connaissances en traitement de l'eau potable et des eaux usées, génie-civil, hydraulique urbaine, électromécanique, hydraulique sous pression et hydrologie ;
- Maîtrise des textes réglementaires de référence (CCAG, fascicules du CCTTP, code de la commande publique, loi MOP) ;
- Maîtrise de l'outil informatique (Outils bureautique) et idéalement notions de logiciel métiers (Autocad, Epant) ;
- Gestion de projet et pilotage par objectifs et indicateurs ;
- Connaissances des marchés publics ;
- Connaissances en droit du travail (compétences managériales).

Savoir-faire :

- Management hiérarchique d'équipe ;
- Gestion de projet en transversalité et en autonomie ;
- Développer le travail d'équipe ;
- Sens des priorités et discernement ;
- Sens de la pédagogie et de la communication avec les agents, les élus ;
- Aptitude rédactionnelle, esprit de synthèse et d'analyse ;
- Pratiquer une veille juridique et professionnelle sur son périmètre ;
- Être garant en matière de sécurité et de qualité de vie au travail ;
- Fort esprit d'analyse et de synthèse.

Savoir-être :

- Intégrité ;
- Qualités relationnelles ;
- Capacité d'écoute et de retranscription ;
- Capacité à travailler en équipe ;

- Confidentialité et discrétion ;
- Goût pour l'innovation et force de proposition.

8. Moyens à disposition

- Bureau ;
- Téléphone mobile ;
- Matériel informatique ;
- Equipements de protection individuelle ;
- Véhicule de service léger.

9. Formations exigées

- Master/Ingénieur ou équivalent dans le domaine de l'eau ;
- Expérience professionnelle confirmée en maîtrise d'œuvre (minimum 10 ans), en particulier en maîtrise d'œuvre de travaux complexes ;
- Expérience recommandée en management d'équipe et pilotage de projet.

10. Contraintes du poste

- Disponibilité ;
- Possibilité de réunions en dehors des horaires classiques de bureau et en dehors du siège ;
- Travail en extérieur et déplacements sur l'ensemble du périmètre du SDDEA et sa Régie ;
- Permis B exigé.

Notifié à l'intéressé(e), le : Signature de l'intéressé(e) :	Signature du responsable hiérarchique :	Signature du directeur général :
---	---	----------------------------------